

TERMES DE REFERENCE
INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Pays : Madagascar

Description de la mission : consultant national en charge d'assurer la mission d'évaluation du Programme Droits, Devoirs et Cohésion Sociale

Nom du projet : Programme Droits, Devoirs et Cohésion Sociale

Durée de la mission (if applicable) :

Duty Station : Antananarivo avec déplacements au niveau des zones d'interventions du Programme (Antananarivo, Mananjara, Manakara, Farafangana, Fort Dauphin et Toliara)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'EVALUATION

Le programme Droits, Devoirs et cohésion Sociale, aligné sur l'UNDAF intérimaire 2012-2013 entend capitaliser les acquis des initiatives du PNUD en matière de droits humains, notamment les connaissances produites en vue d'améliorer la compréhension des thématiques liées aux violations des Droits Humains, à l'incivisme, aux violences et aux conflits, l'évaluation des capacités des organisations de la société civile appelée indice de la société civile ainsi que les résultats du projet de mise en place du mécanisme de suivi des violences basées sur le genre et celui de l'accès à la justice tout en poursuivant les efforts d'opérationnalisation de l'ensemble de ces stratégies et plan d'action dans les zones d'intervention.

Entamé en fin 2010 pour durer jusqu'au 31 décembre 2013, le programme Droits, Devoirs et Cohésion Sociale a commencé par l'élaboration des stratégies et des plans d'action visant à réduire les principales violations des droits humains, les principaux actes d'incivisme ainsi que les risques d'aggravations de la violence et des conflits.

La formulation du programme fait suite au Plan d'action du Programme de Pays (CPAP) auquel il vise à contribuer à travers 2 effets :

- Les droits fondamentaux des populations sont mieux connus, appliqués et exercés
- Les priorités d'actions de la réponse nationale de lutte contre le SIDA sont fondées sur une analyse des informations stratégiques constituent le cadre de résultats de sa mise en œuvre.

Les années 2012 et 2013 ont été consacrées à la réalisation des activités jugées prioritaires comme :

- Le renforcement des capacités des obligataires de droits par (i) la formation des formateurs pour que les magistrats, les gendarmes et les policiers puissent mieux appliquer les droits humains pendant l'exercice de leur fonction ; (ii) la mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme de suivi des violences basées sur le genre ; (iii) la rédaction des rapports périodique et alternatif sur la discrimination raciale et l'amélioration du service de l'état-civil

- Le renforcement des capacités des détenteurs de droits à travers l'amélioration de l'accès à la justice par la mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme de suivi de l'accès à la justice et l'opérationnalisation des cliniques juridiques dont une unité assortie d'un centre d'accompagnement psycho sociologique à Toliara ;
- L'encouragement de la participation citoyenne par le renforcement des capacités des organisations de la société civile et celui des médias au moyen de centres de ressources à Toliara et la poursuite de l'appui du Centre de presse d'Antananarivo,
- L renforcement des capacités du Secrétariat exécutif du Comité national de lutte contre le SIDA qui a permis de d'améliorer la coordination des réponses nationale et régionales au VIH et au SIDA ; d'élaborer le Plan stratégique national face aux IST, au VIH et au SIDA et de mettre à jour et rendre accessibles au public les informations sur le VIH et le SIDA.

Pour atteindre ces résultats, le programme s'est basé sur :

- La mise en place de dispositifs et le développement d'une synergie entre ces différents dispositifs comme les centres de ressources des OSC et des médias, le centre de presse d'Antananarivo, les cliniques juridiques et centres d'écoute ;
- L'implication des services techniques ministériels et déconcentrés à tous les niveaux et à toutes les étapes de la mise en œuvre du programme pour une plus grande appropriation et pour faciliter la pérennisation des résultats ;
- L'implication des collectivités territoriales décentralisées, celle des organisations de la société civile et des médias.

En conformité avec le plan d'évaluation, il est prévu dans le PTA 2013 le recrutement d'un consultant qui travaillera sous l'autorité du DRRP et la supervision directe du responsable de l'Unité Suivi et Evaluation du programme, pour conduire une évaluation dudit Programme. Les présents termes de référence font l'objet et définissent les objectifs, les tâches, les qualifications attendues et les livrables de la prestation y afférents .

2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

Il s'agit d'une évaluation de projet inscrite au plan d'évaluation du bureau. En plus de la conformité à la politique de l'organisation qui recommande l'évaluation des projets ayant nécessité des ressources financières importantes et/ou ayant un caractère pilote avant toute mise à l'échelle, l'objectif principal de la présente évaluation est d'accroître la redevabilité et l'apprentissage au sein du bureau et de l'organisation.

Les résultats obtenus seront utilisés par les différentes parties prenantes (PNUD, Services Techniques Déconcentrés, le Ministère de la Justice, partenaire de réalisation et les autres parties responsables et parties prenantes du Programme à des fins de prise de décisions en ce qui concerne l'après-projet. Les leçons apprises seront capitalisées lors de la conception et de la mise en œuvre de projets similaires.

3. RESULTATS ATTENDUS

La présente évaluation doit concerner tous les aspects du projet et devra répondre aux principales interrogations suivantes :

- Dans quelle mesure l'approche utilisée était-elle appropriée pour atteindre les objectifs du Programme ?
- Les changements opérés sur le Programme étaient-ils justifiés ? Appropriés ?
- En termes d'efficacité, dans quelles mesures le Programme a réalisé les produits attendus de sa mise en œuvre ?
- Dans quelles mesures lesdits produits étaient – ils adaptés aux besoins des bénéficiaires ?
- Dans quelles mesures les dits produits étaient – il alignés aux priorités nationales, au mandat du Système des Nations Unies en général (effet UNDAF) et du PNUD en particulier (effet CPAP)?
- Dans quelles mesures la dimension genre a-t-elle été prise en compte ?
- Dans quelles mesures la dimension communication a-t-elle été prise en compte ?
- Dans quelles mesures la dimension droits humains a-t-elle été prise en compte ?
- Dans quelles mesures le projet a contribué au renforcement de capacités de la contrepartie nationale ?
- Quels changements (ou signes précoces de changement) le projet a-t-il apporté dans la vie des bénéficiaires notamment les groupements communautaires et les groupes vulnérables comme les jeunes et les femmes ?
- Les résultats du projet ont-ils été obtenus à des coûts acceptables ?
- Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils pérennes ou peuvent-ils être pérennisés ?
- Quels ont été les facteurs de succès, les bonnes pratiques et les leçons apprises en particulier ceux afférents aux modèles développés par le Programme ?
- Quelles ont été les contraintes et les solutions apportées dans la mise en œuvre du projet ?
- Quels ont été les effets non attendus du projet ?
- Quelles sont les recommandations et orientations pour l'après-projet, ainsi que pour la formulation et la mise en œuvre de projets similaires dans l'avenir ?

4. METHODOLOGIE

Il s'agit d'une évaluation participative. L'approche méthodologique décrite dans cette section, loin d'être figée reste flexible et donc susceptible d'amendements. La méthodologie finale devra émerger d'une concertation entre l'équipe du Programme, l'évaluateur et les principales parties prenantes en tenant compte des objectifs de l'évaluation et des diverses contraintes dont le délai, le budget et la disponibilité des données.

D'une manière globale, la méthodologie devra comporter :

(i) une analyse documentaire : Elle permettra d'évaluer toutes les sources d'information sur le projet à travers les documents programmatiques (UNDAF, CPAP, documents de projet, PTA) et les différents rapports (les rapports trimestriels et annuels des projets, les rapports de revues annuelles des projets,...). Tout ceci pourra être complété par des entretiens avec les différentes parties prenantes pour soit clarifier le contenu des documents, soit collecter des données complémentaires utiles pour la suite du processus.

(ii) une indication précise des données complémentaire à collecter : Il s'agit à cette étape, en tenant compte du résultat de la phase précédente, d'exprimer les données/informations à

collecter et auprès de quelles sources pour répondre aux questions relatives à l'évaluation et les outils qui seront utilisés. Avant de passer à la phase suivante, les résultats des étapes (i) et (ii) serviront à préparer le rapport d'évaluation initial qui fera l'objet de validation.

(iii) des observations sur terrain : elles serviront au besoin de visiter les réalisations relatives aux projets mis en œuvre et évaluer leurs effets (/impacts) sur les bénéficiaires.

(iv) des entretiens avec toutes les parties prenantes : cette partie devra inclure la contre partie nationale, les partenaires techniques et les bénéficiaires pour recueillir leurs avis sur les différents aspects de l'évaluation.

5. LIVRABLES

Les produits attendus de l'équipe de consultants sont :

Un rapport initial d'évaluation : Il doit être préparé par les évaluateurs avant d'entrer dans l'exercice de collecte de données d'évaluation à part entière. Il doit détailler la compréhension des évaluateurs par rapport aux éléments qui sont à évaluer et pour quelle raison ils sont évalués, en indiquant comment chaque question de l'évaluation obtiendra une réponse et en décrivant clairement les méthodes proposées, les sources de données et les procédures de collecte. Le rapport initial doit inclure un programme détaillé des tâches, activités et prestations, en précisant le membre de l'équipe qui aura la responsabilité de chaque tâche ou produit. Le rapport initial offre au groupe chargé des programmes et aux évaluateurs une opportunité de vérifier qu'ils partagent la même compréhension au sujet de l'évaluation et également de clarifier tout malentendu dès le départ.

Rapport provisoire de l'évaluation : Ce document sera soumis à l'équipe du Programme et l'équipe du PNUD ainsi que les principales parties prenantes dans l'évaluation pour vérifier s'il répond aux critères de qualité requis (voir tableau ci-dessous).

Rapport d'évaluation final : Il sera obtenu après intégration au rapport provisoire, des observations pertinentes reçues de la part de l'équipe du Programme et des principales parties prenantes. Il sera joint à la version finale du document une proposition de plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations et les outils de dissémination de résultats de l'évaluation (résumé du rapport dans un langage accessible, présentations PowerPoint, dépliant etc.)

Critères de qualité des livrables

Livrables	Principaux critères de qualité	Calendrier
Un rapport initial d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence entre les différentes parties du document ; • Rédaction dans un langage accessible à ceux qui ne sont pas spécialistes de la thématique ; • Contenu : <ul style="list-style-type: none"> ○ TDRs bien appréhendés par le prestataire ○ Méthodologie, outils, méthode de collecte proposés permettant de répondre aux questions d'évaluation et à la mise en valeur des acquis du Programme ○ Programme de travail détaillé couvrant les zones d'intervention du programme ○ Implication des parties prenantes durant la phase d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • J+5

Livrables	Principaux critères de qualité	Calendrier
Rapport provisoire de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Représentativité de l'échantillonnage des bénéficiaires du projet enquêtés • Conformité des données sur les réalités du terrain • Les forces et faiblesses relatives à différentes approches développées par le Programme démontrées • Les atouts et contraintes dans le cadre de la mise en œuvre des partenariats développés au niveau du Programme sont ressortis • Les acquis des différents axes d'intervention du Programme sont documentés • Prise en compte des dimensions transversales (dimension genre, droits humains, ...) dans l'analyse et traitement des données • Rédaction dans un langage accessible à ceux qui ne sont pas spécialistes de la thématique. 	<ul style="list-style-type: none"> • J+20
Rapport d'évaluation finale	<ul style="list-style-type: none"> • Prises en comptes des observations pertinentes • Qualité des outils de dissémination 	<ul style="list-style-type: none"> • J+30

6. PORTEE DE LA MISSION, DUREE ET PERIODE

L'évaluation portera sur toute la durée de vie du Programme depuis 2010 jusqu'à ce jour. La couverture géographique de l'évaluation concernera les zones d'interventions du programme

- Antananarivo, (cliniques juridiques et Centre de Presse Comité consultatif OSC)
- Mananjary, Manakara, Farafangana et Fort Dauphin, (cliniques juridiques)
- Toliara (Centre de ressources des médias et de la Société Civile, Centre d'écoute et clinique Juridique, commune urbaine)

La durée de l'évaluation sera de 30 jours calendaires, incluant les déplacements sur le terrain et l'établissement des rapports. Les déplacements sur le terrain ne devraient pas excéder les 10 jours.

7. ETHIQUE DE L'EVALUATION

La présente évaluation sera conduite conformément aux principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG disponible sur le site :

<http://www.uneval.org/search/index.jsp?q=ethical+Guidelines>

8. EXPERIENCES REQUISES ET QUALIFICATIONS

La mission sera menée par un consultant local (national ou résident Madagascar selon les grilles de salaire UN adaptées aux tarifs locaux).

8.1-Valeurs intrinsèques

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU ;
- Favoriser la vision, la mission, et les buts stratégiques du PNUD ;
- Démontrer sa capacité d'exercer dans un environnement ne tenant pas compte de la différence culturelle, de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité ;
- Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude au travail en équipe et un esprit d'initiative développé.

8.2-Compétences fonctionnelles

- Planification et organisation ;
- Communication ;
- Capacité d'adaptation ;
- Esprit d'équipe ;
- Bonne capacité de rédaction en français ;

8.3-Qualifications

- Avoir au minimum un diplôme de Master (Bac+4) en Droit, Sociologie, statistique, Démographie, Gestion des projets, économie, ou tout autre domaine pertinent (fournir copie diplôme) ;
- Une formation complémentaire en évaluation de projet est un atout ;
- Avoir une expérience prouvée d'au moins 05 ans dans la conception, le suivi et/ou l'évaluation de projets et programmes appuyés par les bailleurs de fonds internationaux ;
- Avoir réalisé au moins deux évaluations finales de projets de développement d'envergure nationale pendant les cinq dernières années ;
- Avoir une bonne capacité de synthèse et de rédaction ;
- Avoir une capacité à travailler de manière indépendante ;
- Une expérience dans l'évaluation de projet de développement intégré est un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone de l'étude est un plus.

9. OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE

9.1-L'offre technique

L'offre comprend une note méthodologique pour conduire la mission. Cette dernière permettra au panel d'évaluer le consultant sur la base de grille d'évaluation détaillée dans le paragraphe 10. **A noter que la méthodologie proposée par le candidat retenu sera par la suite amendée à la lumière de la revue documentaire et les exigences de l'organisation en la matière pour être soumise à la validation du comité d'évaluation.**

9.2-L'offre financière

- Offre financière détaillée de mission incluant les postes honoraires journaliers et per diem en cas de journée de mission ;
- Le consultant prendra à sa charge tous les frais de déplacements liés à l'exécution de sa mission – Le PNUD ne prendra aucun frais à sa charge ;
- La durée de la mission y compris la remise du rapport final est de 30 jours calendaires. ;
- Le premier décaissement des frais logistiques et de mission sera conditionné par la validation du rapport initial à J+5. Toutefois, la disponibilité effective ou non de celle ci n'exonère pas le consultant de commencer sa mission.

L'offre financière du consultant est sujette à négociation sur base des barèmes Nations Unies pour les honoraires, DSA et coûts logistiques et en fonction des disponibilités du budget.

DOCUMENTS A INCLURE DANS LA PROPOSITION

1. Technique :

- (i) Note méthodologique pour conduire la mission selon les TDR
- (ii) **Formulaire P11 + CV - expériences similaires et trois références** – contact mail et téléphone –
- (iii) Lettre de motivation

2. Offre financière *

* Cette offre sera négociable selon les disponibilités du budget et l'ajustement majoré au taux UN.

Offre financière détaillée et complète pour **30 jours calendriers** détaillés comme suit :

Honoraires journalier requis pour 30 jours calendriers

Frais logistique mission

Frais logistique remise du rapport

(Détaillez les postes concernés)

10. CRITERES D'EVALUATION – SHORT LISTING

Le consultant devra avoir les qualifications minimales requises pour être considéré pour l'analyse technique de sa méthodologie (voir paragraphe 8.3).

Seules les offres techniques des consultants qualifiés seront évaluées selon la grille ci-dessous :

Objet	Note/100
La compréhension de la mission	10 points
Le résumé des commentaires et suggestions sur les termes de références	10 points
La connaissance de la région d'intervention et du domaine du projet	10 points
La clarté et la logique de la présentation de la méthodologie à utiliser pour obtenir les livrables	50 points
Le chronogramme de réalisation des activités par objectif et par étape	20 points

Les trois meilleurs candidats seront appelés à passer une interview auprès d'un panel du PNUD.

Les candidats ayant plus de 70% mais n'étant pas retenus comme les trois meilleurs seront considérés dans le roster.

Note : le consultant ne devra à aucun moment avoir été impliqué dans le projet de quelque manière que ce soit.

11. CONFIDENTIALITE

Le consultant retenu s'engage à respecter la confidentialité des informations professionnelles qu'il recevra ou découvrira durant la mission.



12. PENALITES DE RETARD

Les pénalités de retard seront d'application si la remise du rapport final excède de manière inconsiderée le chronogramme planifié par le consultant. Le PNUD avisera le consultant en cas de retard établi d'une date de remise attendue du rapport final n'excédant pas une semaine complémentaire non rémunérée. A partir du 8 ème jour, une pénalité de 2% du marché par jour de retard sera appliquée. A partir de 10 %, le PNUD s'octroie le droit de renoncer au contrat de manière unilatérale sans contrepartie financière.

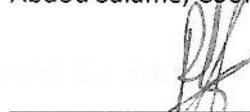
Validation et approbation :

TDR préparés par :



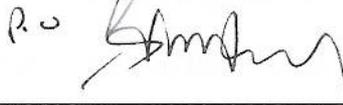
Abdou Salame, Coordonnateur du Programme DDCS

Validés par :



Lucien Rakotoniaina, Directeur National du Programme DDCS

Validés par :

P.O. 

Deleau Razafimanantsoa, AAR/Gouvernance

Approuvés par :



Jonas Mfouatie, DRRP